27me Année N° 74 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Jeudi 15 Mars 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18.

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 14 MARS 1883

UNE LEVÉE D'ÉCRITOIRES

Les élèves du lycée Louis-le-Grand se sont révoltés hier. La police est intervenue. On a fait des arrestations ; et le nombre des expulsés s'élève à plusieurs centaines.

On les reprendra presque tous, et l'incident sera clos, comme on dit à la Chambre.

Mon Dieu ! que les collégiens se révoltent, il n'y a rien là de très-surprenant ; cela s'est fait un peu de tout temps.

Quand on a dix-sept ans, qu'on a passé son *bachot*, qu'on se prépare à Saint-Cyr ou à Polytechnique, quand on est élève de philosophie, et qu'on étudie, sans en comprendre un traître mot, Aristote, Platon, Descartes, Malebranche ou M. Cousin ; quand on a *grillé* une cigarette de contrebande en promenade ou en récréation, on n'est pas éloigné de se prendre au sérieux, et de considérer l'insurrection — ou pour mieux dire le *chahut* — comme le plus saint des devoirs.

Les révoltes de collégiens n'ont rien de particulièrement intéressant, et nous ne parlerions pas de celle d'hier, si elle n'avait été signalée par un incident très grave.

Les collégiens de Louis-le-Grand ont accueilli leur proviseur en hurlant : « *L'artilleur de Metz.* »

L'artilleur est une chanson d'une repoussante obscénité : comme en chantent parfois les soldats en état d'ivresse.

Et parmi ces quatre à cinq cents mutins, pas un seul ne s'est indigné au nom de la morale outragée.

Voilà les résultats d'un enseignement qui prétend s'adresser uniquement à la raison, à l'intelligence de l'enfant, sans tenir compte de son cœur, et de la formation de son être moral.

On supprime Dieu. On remplace l'instruction religieuse par l'enseignement de doctrines philosophiques, qui se combattent, se détruisent ; qui ne contiennent qu'une infime parcelle de vérité — lorsqu'elles en contiennent — qui tournent à la confusion de l'esprit humain.

Et dans ce chaos d'un enseignement qui conduit fatalement à la négation, les passions malsaines germent puissantes et touffues ; les appétits se développent ; un besoin de dépravation grandit impérieusement.

L'immoralité échappe aux maîtres jusqu'au jour où un prétexte quelconque fait jaillir une révolte, met bas les masques, et montre aux moins clairvoyants le mal dans toute son irrémédiable nudité.

La discipline est lourde, même aux hommes dont la raison est parvenue à sa maturité. Elle est encore plus lourde à de jeunes intelligences que la « Folle du logis » conduit, et dont l'équilibre n'est pas encore parfait.

Si à ces velléités d'indiscipline, vous n'opposez pas un frein moral puissant : si vous ne faites pas germer dans ces jeunes cœurs des idées religieuses qui les épurent et les contiennent, vous voyez ce qui arrive.

La dépravation de l'esprit engendre la dépravation des sens, et ces jeunes hommes n'apportent dans la vie que des ruines — suivant l'énergique expression de Lacordaire — ruines morales qui ne sont égalées que par les ruines d'un corps qui ne s'ignore pas, qui est flétri avant l'âge.

Voilà pourquoi l'enseignement universitaire, tel que le comprennent et le pratiquent les disciples de M. Paul Bert et de M. Ferry, nous fait une génération de philosophes païens, de raisonneurs, ayant tous les défauts des philosophes de l'antiquité, sans posséder leur culture intellectuelle, leur érudition, leur pénétration d'esprit.

Ils ne gardent de l'antiquité que la corruption des mœurs.

La vieille Université de France avait mieux compris son rôle. Si ses programmes étaient insuffisants, si l'enseignement n'était pas pratique et ne préparait pas suffisamment l'enfant aux luttes de la vie ; elle avait au moins compris, qu'il fallait laisser une large place à l'enseignement religieux qui forme l'homme moral, l'homme de devoir.

On devait garder de nos pères ce qui était bon, et ne réformer que ce qui était défectueux ; au lieu de rompre avec une tradition d'où est sortie tout ce que la France a compté de grands hommes.

Puisqu'on ne veut pas nous accorder la liberté de l'enseignement qu'on nous rende, au moins, la vieille Université, avec ses professeurs, dont quelques-uns étaient des croyants ; dont le scepticisme éclairé et tolérant des autres, comprenait la nécessité de l'enseignement religieux.

Qu'on en finisse enfin avec un enseignement qui nous conduit à voir des enfants de seize ans chanter, dans les cours du collége, des chansons qu'on trouverait ignobles dans un corps de garde !

PIERRE SALVAT.

LETTRE DE PARIS

Paris, 13 mars 1883.

Le projet de loi portant fixation du budget général pour l'exercice 1884 a été distribué hier aux députés.

Ce projet de budget est volontairement incomplet, car il laisse de côté tout ce qui se rattache à l'extraordinaire. Cet extraordinaire fera l'objet d'un second budget, le plus important de tous, puisqu'il portera sur les voies et moyens nécessaires pour continuer les grand travaux de canaux, de ports et de chemins de fer. Ce budget sera donc le plus épineux et, partant, celui dont l'élaboration présentera le plus de difficultés.

Mais ce n'est pas à dire que le budget ordinaire ne contienne pas d'intéressants renseignements. On y voit d'abord figurer 53 millions de dépenses de plus qu'au budget ordinaire de 1883. 53 millions, c'est en réalité peu de chose ; mais ne seront-ils pas dépassés ? Personne n'oserait en répondre. Quoi qu'il en soit, M. Tirard y fait face au moyen de plus-values de recettes pour 1884 évaluées à 17 millions, et pour les 35 autres millions, à l'aide de remboursements anticipés demandés aux Compagnies de chemins de fer.

M. Tirard, en agissant ainsi, s'est-il mis d'accord avec son collègue le ministre des travaux publics qui veut, lui, employer les augmentations de bénéfice des grandes compagnies à liquider le budget des grands travaux ? Il faut le supposer et, s'il en est ainsi, la conséquence forcée se résume en un aveu d'impuissance et une sorte d'abandon à l'égard de la grande question des chemins de fer. C'est en effet le *statu quo* que cet emploi, et peut-être M. Tirard n'a-t-il pas fort vis-à-vis des dispositions incertaines de la commission des chemins de fer et de la Chambre.

Un autre point remarquable du budget distribué hier, c'est la mise en réserve d'une dotation pour un emprunt de 300 millions à faire en 1884, emprunt considéré comme nécessaire en tout état de cause et qui, suivant l'opinion accréditée dans le monde financier, devra être augmenté de 500 à 600 millions, si on ne réserve pas cette année la question des chemins de fer.

Voilà donc la Bourse prévenue et les meneurs du marché auront à prendre leurs dispositions en conséquence de la certitude d'un emprunt de 300 millions et de l'éventualité d'un secours emprunt de cinq à six millions, éventualité qui se rattache au budget extraordinaire dont le dépôt, n'aura lieu qu'après les vacances de Pâques.

LES OUVRIERS ET Mgr LE COMTE DE CHAMBORD

Des ouvriers lyonnais ont envoyé récemment une adresse à M. le comte de Chambord.

Voici la réponse qu'ils viennent de recevoir :

« Goritz, 9 mars 1883.

« Mon cher ami,

» Monsieur le comte de Chambord a reçu, par l'intermédiaire du marquis Costa de Beauregard, l'adresse signée par quatre cents ouvriers lyonnais à la suite d'une réunion royaliste.

» Les adresses au Roi, vous le savez, lui sont envoyées en si grand nombre de toutes les parties de la France, qu'il est impossible d'en remercier les signataires autrement que par une réponse collective qui leur est transmise, chaque année, par la voie des journaux. Mais Monseigneur tient à donner, en cette circonstance, aux ouvriers de la *Croix-Rousse*, un témoignage tout particulier de sa sympathie et de sa gratitude, et il vous charge d'être auprès d'eux son interprète.

» La lumière commence à briller aux yeux des masses et la réaction se produit. Les honnêtes et intelligents ouvriers, que n'aveugle pas la passion politique, comprennent tout ce qu'il y a de trompeur dans les programmes d'un régime qui, loin de travailler à l'amélioration de leur sort, les conduit infailliblement à la ruine.

» Ils voient leur misère augmentant chaque jour :

» L'ordre social profondément ébranlé ;

» La Religion de leurs pères que des lois odieuses leur interdisent de transmettre à leurs enfants ;

» Le budget s'aggravant chaque année et précipitant les finances du pays dans un gouffre sans fond ;

» Les honnêtes gens livrés sans défense à la merci du plus révoltant arbitraire ;

» L'agriculture, le commerce et l'industrie traversant une effroyable crise ;

» La France, en un mot, marchant à grands pas vers de nouvelles et terribles catastrophes.

» Est-il surprenant que leurs regards se tournent vers le Prince honnête et loyal, dont le règne réparateur peut seul mettre un terme à tant de maux ?

» Maintes fois, du fond de l'exil, il leur a fait entendre sa parole ; elle ne les a jamais flattés par de décevantes promesses ;

» Mais ils savent qu'ils peuvent compter sur son plus sérieux intérêt et que l'étude des grandes questions qui se rattachent au bien être de la classe ouvrière a été l'une des graves préoccupations de sa vie.

» Nous voyons un consolant symptôme et le gage d'un meilleur avenir dans le spectacle que nous ont donné ces travailleurs lyonnais aux élections du mois de décembre dernier.

» Une candidature ouvrière, franchement catholique et royaliste, se posant avec quelques chances de succès dans une ville qui passe pour un foyer de radicalisme, avait une signification toute particulière ; cette candidature a réuni 3,000 suffrages. Honneur à M. Maire qui a pris cette courageuse initiative ! Honneur aux travailleurs qui lui ont, en si grand nombre, apporté leurs voix !

» Le branle est donné ; nous verrons, aux élections futures, des suffrages plus nombreux encore se porter sur nos amis, car, d'ici là, la désillusion deviendra plus complète ; plus profond encore sera le dégoût qu'inspire le régime actuel ; plus vif, par conséquent, le besoin d'en sortir.

» Les travailleurs lyonnais vous connaissent, mon cher ami, ils ont confiance en vous ; dites-leur bien que les félicitations et les encouragements que vous êtes chargé de leur transmettre, au nom de Monseigneur, ne sont pas de vaines paroles, mais un gage de constante sollicitude, un témoignage de la sincère affection que le Fils de nos Rois porte à l'enfant du peuple.

» Vous connaissez de longue date, mon cher Le Mire, les sentiments de votre vieil ami,

» M. DE FORESTA.

» *Monsieur Noel Le Mire, à Lyon.* »

LA DILAPIDATION DES DENIERS PUBLICS

Si on veut une preuve de la façon dont les radicaux entendent « la plus stricte économie » des deniers de l'Etat, et « la simplicité démocratique, » qu'on lise les renseignements suivants puisés à une source peu suspecte, le *Parlement*, journal républicain :

« Jusqu'à ces dernières années l'organisation du cabinet des ministres était assez simple : elle comprenait un chef de cabinet et parfois, pour les départements les plus importants, un sous-chef. Aujourd'hui le cabinet forme une véritable administration dans l'administration. Prenons pour exemple le ministère de l'intérieur. A la tête du cabinet est placé, non plus un chef, mais un « directeur ». Ce haut fonctionnaire a sous ses ordres un chef du cabinet, un chef-adjoint du cabinet, un sous-chef du cabinet. Parallèlement à la direction du cabinet fonctionne le « secrétariat » qui comprend un chef, un chef adjoint ; soit au total un état-major de cinq personnes, sans compter le secrétaire particulier, qu'il ne faut pas confondre avec le chef du secrétariat.

» Mais ce n'est pas tout. Le temps n'est plus où les sous secrétaires d'Etat se contentaient d'un secrétaire particulier. Ils ont, eux aussi, un cabinet qui forme une administration complète, sous la direction d'un chef de cabinet, d'un chef-adjoint et d'un sous-chef. Les sous-secrétaires d'Etat n'ont pas encore créé de « secrétariat » ; mais, au train dont vont les choses, cela ne saurait tarder.

» Il serait utile, croyons-nous, de couper court à ces fantaisies, qui sont extrêmement onéreuses pour le budget. A ce point de vue, la question a une gravité qu'on ne soupçonne pas au premier abord. Les ministres passent : mais le personnel de leur cabinet reste au ministère. Il est de tradition qu'un ministre, avant son départ, doit « caser » les personnes qu'il a fait entrer dans l'administration et que son successeur ne conserve pas, puisqu'il arrive avec un cabinet tout formé. A tous ces directeur, chefs, sous-chefs de cabinet ou de secrétariat, il faut donner des « compensations ». De là cette extension illimitée des cadres, de là ces dédoublements de directions, de divisions et de bureaux qui se renouvellent à chaque remaniement ministériel. La semaine dernière, on a créé dans un seul ministère deux nouvelles sous-directions qui, elles mêmes, ont nécessité la création de deux bureaux.

» Que la future commission du budget prenne la peine d'examiner avec attention l'état du personnel de chaque ministère, et elle verra que toutes les augmentations de crédit demandées depuis quelques années pour le service central des ministères n'ont guère d'autre cause que la nécessité de gratifier le personnel du cabinet des innombrables ministres qui se sont succédé aux affaires. En entreprenant cette enquête, la commission ne fera, d'ailleurs, que se conformer aux vues du cabinet du 22 février qui, dans sa déclaration, a adjuré la Chambre « de régler le budget sur le principe de » la plus stricte économie », mais qui ajoute, il est vrai, dans l'exposé des motifs du budget de 1884, distribué hier, qu'il serait « chimérique » de songer à ramener les dépenses ordinaires à des chiffres inférieurs aux chiffres actuels. »

GORTSCHAKOFF & COUMOUNDOUROS

Deux hommes d'importance fort inégale, mais ayant rendu l'un et l'autre de réels services à leurs pays, viennent de disparaître, — le prince Gortschakoff et M. Coumoundouros.

Le prince Gortschakoff, né en 1800, d'une famille descendant par ordre de primogéniture de Rurik en ligne directe, était le premier sujet du tzar dans la hiérarchie du Tchin en sa qualité de vice chancelier. Il avait obtenu ce poste en 1862 à la mort du comte Nesselrode, après avoir rempli dès 1816 la fonction de ministre des affaires étrangères. Avec lui disparaît le dernier représentant d'une tradition diplomatique à laquelle restera attaché le nom de Talleyrand, de Metternich, de Nessselrode. L'art de conduire une longue et difficile négociation, avec toutes sortes de finesses et d'artifices, avait été poussé au plus haut point par ces maîtres, dont l'habilité nous paraît aujourd'hui quelque peu surannée.

L'école de la soi-disant franchise, c'est-à-dire du sans-gêne diplomatique, a son maître en M. de Bismarck, qui n'a jamais cessé de se moquer des vieux procédés d'autrefois. Le prince Gortschakoff, dont il fut jadis le grand ami, s'est ressenti cruellement à la fin de sa carrière de cette nouvelle façon d'agir. Lorsqu'il aspirait à tenir la première place au Congrès de Berlin et mener le jeu, il fut traité avec assez peu de ménagement par le chancelier allemand et ils se séparèrent brouillés. Nous ne croyons pas qu'ils se soient revus depuis et une fois au moins, le prince de Bismarck quitta Berlin lorsque le prince Gortschakoff devait y passer.

Le prince Gortschakoff a rendu à la Russie le service de la relever du traité de Paris. Il a employé à cette tâche difficile beaucoup d'habileté et de tenacité ; mais sa prévoyance à l'égard de la Prusse a été déjouée au moins autant que celle de Napoléon III.

Le jeu du prince de Bismarck leur a échappé, en raison même de la franchise apparente de ses aveux. Tout entiers, l'un et l'autre, à leurs idées particulières, l'un visant la mer Noire, et l'autre la frontière du Rhin, ils ont laissé grandir un adversaire qu'il eût fallu tenir en bride. Napoléon III put comprendre son erreur après Sadowa, et le prince Gortschakoff dut aussi commencer à craindre, après Sedan ; mais M. de Bismarck put le maintenir encore dans ses illusions, l'amener, avec l'alliance des trois Empereurs et le pousser à la guerre de 1878, dont il se réservait de régler le compte. Le congrès de Berlin fut, pour le prince Gortschakoff, une amère déception, au lieu d'être un triomphe. Il n'a fait, depuis, que survivre à sa renommée, sans autre dédommagement que de faire ses confidences à quelques journalistes et de se venger, par des mots, de la dure réalité qu'il subissait. Il eut, du moins, la satisfaction de voir que son élève, M. de Giers, fut choisi pour lui succéder au ministère des affaires étrangères, au lieu du général Ignatief.

M. Coumoundouros est l'un des hommes d'Etat de Grèce dont le nom a été le plus souvent cité depuis 1850. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus au renversement du roi Othon. Le grand service qu'il a rendu à son pays est d'avoir annexé la Thessalie, en dépit de la froideur des puissances qui se souciaient peu d'exécuter le traité de Berlin, et d'avoir obtenu pacifiquement ce territoire en dépit de l'humeur belliqueuse de ses compatriotes. Ce service ne fut pas estimé à sa juste valeur, et le vieil homme d'Etat eut à souffrir de l'impopularité pour prix de sa sagesse et de sa prudence. L'émotion causée en Grèce par sa mort, à la suite d'une longue maladie, montre du moins que l'esprit de parti a cédé à l'évidence du service rendu, et il sera intéressant, à cet égard, de lire le panégyrique que M. Tricoupis a prononcé en l'honneur de M. Coumoundouros, après l'avoir combattu avec tant d'acharnement.

VAN DEN BERG.

LES CONTRADICTIONS PATRIOTIQUES DE M. SPULLER

Dans le discours qu'il a prononcé à l'école municipale de la rue de Turenne, à l'occasion des nouveaux concours de tir institués par la Société des Gravilliers, M. Spuller a dit sans doute d'excellentes choses. Nous ne pouvons que le féliciter d'avoir proclamé bien haut « qu'au-dessus de toutes les querelles et de toutes les divisions, il y a la France, la patrie, le sol à défendre ». Mais ce que nous désirerions, c'est que M. Spuller se préoccupât davantage de mettre ses actes d'accord avec ses paroles. Ce que nous

---

FEUILLETON DU 15 MARS — 3 —

LES

LURONS DE LA GANSE

PAR AIMÉ GIRON

CHAPITRE Ier

Trois Tonsurés

(SUITE)

— Que devenir et que faire, Monseigneur ? interrogea timidement Antonin. Quant à moi, je songe à rejoindre dans Bâle les princes étrangers.

— Mon fils, bien qu'aucun de vous n'ait encore reçu même les ordres mineurs, pourquoi ne pas conserver en vous l'âme de prêtre, l'âme de la miséricorde et de la résignation ?

— Ah ! Monseigneur, comment résister à la première indignation de saint Pierre et ne pas tirer l'épée contre les ennemis du Maître ?

— Et comment ne pas se souvenir en même temps de la malédiction du Maître sur l'épée ? On parle, en effet, à Bâle, de deux corps : les Chevaliers de la Couronne et la Légion de Mirabeau, prêts à ramener en France ce qu'ils croient être la justice et la vérité.

— L'uniforme de la Légion de Mirabeau est le deuil, reprit Antonin, et, parmi ces volontaires méridionaux, le pourpoint noir de demain ne jurerait pas trop avec notre soutane d'hier.

— Non, mes chers enfants, restez dans vos familles. Employez cette généreuse chaleur de cœur à prêcher, autour de vous, la concorde et la patience. Le péril est plus encore de ce côté que de l'autre côté des frontières. Demeurez au plus périlleux. C'est là que l'on peut davantage et la France est toujours ici. Pour moi, présent ou absent, je serai en esprit et constamment au milieu de vous.

— Monseigneur, murmura Escœuf, que votre volonté soit faite, car c'est la volonté de Dieu. Bénissez-nous !

Ils se prosternèrent de nouveau et courbèrent plus bas le front.

Mgr de Galard, les yeux au ciel, bénit les trois jeunes gens et des larmes échappaient à ses paupières.

— Espoir et courage ! Vous êtes hommes et chrétiens. Allez et sachez souffrir ! Que la charité de Jésus-Christ soit avec ses persécutés !

Et, ce disant, jusqu'à la porte de l'appartement, le prélat ramenait des deux bras étendus ses pauvres séminaristes. Ils ne purent que d'un regard ému remercier leur bon pasteur. Ils sortirent du modeste évêché et ne s'aperçurent pas que la Tutune les accompagnait d'un rire sardonique, tandis que Jean Pégu leur brandissait le poing dans le dos.

— Voilà ton gibier d'eau bénito au débucher, la Tutune ma mie. Le suis-tu au pied ou relèveras tu la voie ?

— Hi ! hi ! hi ! Tu m'as l'air d'un crâne gaillard, toi ! La Nation a besoin de patriotes déterminés.

Je puis par elle te faire prendre aux gages. Viens avec moi !

— Où donc, carabomba ?

— Au district. Le district t'emploiera peut-être contre la vermine des aristocrates.

Pégu parcourut d'un regard interrogateur et curieux les haillons de cette pauvresse qui parlait du district avec une telle assurance. L'indécision était peinte sur son masque.

Cependant la Tutune paraissait tellement sûre de sa proposition que le mendiant se décida.

— Va pour le district ! répondit il.

Et il suivit la vieille rôdeuse qui se mit à trottiner sur le pavé. La Tutune se hâtait clopin-clopant. Elle s'aidait d'une canne courte. A chaque détente de sa hanche déboîtée, ses loques prenaient un aspect répugnant et dégageaient une odeur fétide. Pégu, d'un geste, avait repoussé, sous sa houppelande dépenaillée, le manche indiscret de son crin-crin. Ils cheminaient tous deux, sans échanger une parole.

Le district avait élu domicile dans le couvent des Capucins, au sein de sa clôture, non loin de l'évêché. La Révolution ayant ouvert toutes les cellules et poussé les moines dehors, la Municipalité s'y était installée. En même temps qu'elle y boulangeait sa besogne républicaine, elle y entassait les calices, les ciboires, les ostensoirs, les reliquaires, les ornements sacerdotaux et les bibliothèques claustrales. On centralisait dans les bâtiments de la capucinière, ainsi disait on, ce que la suppression des monastères et les pillages officiels livraient de mobilier aux municipalités de la République.

Donc, aux Capucins siégeait en permanence le Directoire du département. Il se composait d'un président, d'un vice président, de cinq ou six assesseurs et d'un procureur général syndic chargé de veiller à l'exécution des délibérations prises par l'Administration départementale.

La Tutune entra, comme une habituée du lieu et traînant à sa suite Jean Pégu, dans la salle où se tenaient les directeurs. C'était une large salle de chapitre voûtée, boisée, et que trois averses de lumière éclairaient par trois vastes baies.

Sur une table au tapis de serge brûlé par la pipe, sali par la chandelle, taché par l'encre et, parmi des verres de vin pour trinquer à la Nation et sur des dossiers de paperasses désordonnées, six hommes étaient vautrés des reins, des coudes et de la tête.

La double claudication de la mendiante — sa canne et ses sabots — les tira de leur avachissement.

— Tiens ! c'est la Tutune ! exclama le président, en dévisageant les deux compagnons de son museau de loup cervier.

— Oui, c'est la Tutune, citoyen ; une amie de la Nation, elle ! j'aurais à vous parler...

— Comment Vous ? .. Vous ?... Tu aristocratises, je crois ? Ignores-tu que le *vous* est aboli et qu'il faut revenir à la Nature comme l'a écrit notre philosophe Jean-Jacques ?

— Eh bien ! j'aurais à parler et entre quatre-z-yeux.

— Entre six, veux-tu le dire, puisque tu remorques un truand — dont il s'agit sans doute ?

— Entre quatre z-yeux, citoyen.

— Soit ! reprit le directeur en se levant. Suis moi !

Par une porte basse il entra nonchalamment dans une sacristie tapissée de chêne. Là, le citoyen président enjamba une chaise et, le ventre contre le dossier, appuya sa joue droite sur ses bras croisés :

— Parle maintenant. Aurais-tu flairé quelque nouveau gibier faisandé de trône ou d'autel ?

— Précisément. Trois défroqués du séminaire. Mon compagnon les connaît. Ils sont, paraît il, du terroir de Monfaucon ou de Monfrane. En tout cas, je les soupçonne bons et prêts à contre-révolutionner. Ils portent l'incivisme sur le mufle comme certainement le scapulaire sur la peau.

— Bien lancé, la Tutune ! Il ne s'agit plus que de bien mener, répondit le directeur en se pourléchant les lèvres comme un chien courant, les babines. Et leurs noms ?

— L'autre te les apprendra. Il leur a d'importance gesticulé des menaces et, d'apparence, c'est un fameux gaillard ! Un pur certainement.

— Ensuite. Que réclames-tu pour lui et quel est-il ?..

— Quel il est ? Un traîne-besace qui se nomme Jean Pégu. Il ne demande rien ; mais il faut l'employer à quelque chose...

— Tu parles comme M. *Veto*, toi. Il faut... Après cela, tu arrives peut-être à propos. Est-il solide des biceps, ton protégé ?

— Il joue du violon ; mais je le crois capable de jouer mieux encore de la pique. En tout cas, il louche aux culottes et grogne aux soutanes.

— Nous allons voir ça. Fais le venir.

Pégu attendait dans la salle du district, toute son attention concentrée au fond des verres de vin sur la table. La Tutune entrebâilla la porte et siffla. Le gueux redressa la tête à cette sibilation et, obéissant à un signe de doigt de la vieille, se dirigea vers le battant qui se referma sur ses talons.

Le directeur n'avait pas abandonné sa posture familière, sauf qu'il percha alors ses deux pieds sur les barreaux de la chaise.

— La Tutune te recommande, dit il. Veux-tu servir la Nation ? Exerces-tu d'abord quelque profession ? Serais-tu barbier, boucher, tanneur, équarisseur ?

— Non. Je suis gueux et ménétrier. Je chasse aux décimes et fais danser les rustauds.

— Le cas échéant, tu saurais sans doute aussi faire danser les aristocrates ?

Et le jacobin saccada son interrogation d'un gros rire dont tressautait la cocarde tricolore à son bonnet.

— Encore faudrait-il apprendre comment vous l'entendez ?

— Il n'y a pas deux manières, quand on est patriote. Tu vas auparavant essayer ton costume de violoneux sur nouvel archet. Un uniforme civique !

— Les violons sont-ils au moins bien payés ?

— Bravo ! si tu t'étais premièrement enquis de l'ouvrage, tu m'aurais, je l'avoue, inspiré quelque défiance. Mais tu t'informes, avant tout, de ce qu'il rapporte ? Tu es notre homme. C'est un métier de 2,400 livres.

— 2,400 livres ! En assignats ou en métal ?

— En écus trébuchants et marqués au balancier du règne de la Loi.

— J'en suis. Le papier, c'est bon à rapetasser les carreaux fêlés. Voyons le costume maintenant ?

Le président du district tira à lui les volets d'un de ces meubles larges et profonds où les monastères couchaient soigneusement les riches ornements sacrés. Il en tira une jaquette et un pantalon de bure galonnés de rouge, une ceinture de cuir, puis un chapeau de feutre mou étoilé d'une épaisse cocarde jacobine. Il jeta cette défroque aux pieds du mendiant. La Tunute semblait très-intriguée de ce travestissement.

(*A suivre.*)